



Titre	Code	Ancien code	Groupe de traitement
MECANICIEN(NE) D'ENTRETIEN (EAU POTABLE)	601670	014494	10

NATURE ET CARACTÉRISTIQUES DE LA FONCTION

Travaux comportant l'entretien, la réparation et l'installation d'équipement de mécanique industrielle.

Le travail s'accomplit sous direction générale. L'employé reçoit des directives détaillées sous forme orale ou écrite. Il est tenu de localiser les causes des bris et des pannes et d'effectuer les entretiens et réparations requis, en vue d'assurer le fonctionnement normal de l'équipement. Un employé de rang supérieur vérifie son travail. La fonction implique la conduite d'un véhicule motorisé.

EXEMPLES DES TÂCHES ACCOMPLIES

1. Entretien, démonte, répare, remonte, ajuste et installe diverses pièces d'équipement: pompes, tuyaux, robinets, vannes, clapets, ventilateurs, compresseurs, générateurs d'hypochlorite de sodium, etc.
2. Fait l'entretien et l'ajustement des appareils et des équipements de mécanique industrielle utilisés pour le pompage, le traitement, la distribution et le stockage de l'eau potable.
3. Démonte, nettoie, répare, remonte et assemble certaines parties d'instruments de contrôle et de mesure.
4. Exécute des tâches simples de coupage, de meulage, d'oxycoupage, de soudure à l'arc et à l'oxyacétylène requis pour les travaux d'entretien et de réparation liés aux activités de mécanique industrielle. Au besoin, chauffe les pièces à l'aide d'un chalumeau.
5. Effectue des tournées de surveillance afin de vérifier régulièrement l'équipement mécanique qui lui est confié, et ainsi de s'assurer de son fonctionnement normal. Répond aux appels d'urgence sur le réseau.
6. Participe à l'entretien des systèmes de commande mécanique, pneumatique et hydraulique des équipements.
7. Exécute la manipulation, l'entretien et la réparation des vannes et de leurs accessoires.
8. Procède aux changements d'huile et au graissage des équipements.
9. Participe à la collecte des données et à la prise d'échantillon nécessaires à l'application des différentes techniques utilisées pour l'entretien prédictif.
10. Manutentionne, au besoin, les matériaux et les équipements à l'aide d'un chariot élévateur, de monorails, de palans, pont roulant etc.
11. Prend des mesures précises et trace des croquis selon les règles du métier.
12. Complète des rapports d'activités et utilise le système de Gestion de la Maintenance Assistée par Ordinateur (GMAO).

47 BC

13. Informe, le cas échéant, son remplaçant des réparations en cours et des dangers s'y rapportant; signale à son supérieur toute défectuosité importante.
14. Détermine et fait l'inventaire de matériel, d'outillage, des pièces et des matières premières nécessaires à l'exécution de son travail.
15. Maintient en état de propreté l'équipement, l'outillage, les pièces et les milieux de travail; retourne à l'endroit désigné les matériaux et les pièces non-utilisées.
16. Conduit un véhicule motorisé dans l'exercice de sa fonction et s'assure de son bon état de fonctionnement. Complète les rapports relatifs à l'utilisation des véhicules.



QUALITÉS REQUISES

Connaissances supérieures :

- Du fonctionnement et de l'entretien d'équipements de mécanique industrielle;
- Des techniques, des pratiques et de l'outillage utilisés dans l'exercice du métier.

Bonnes connaissances :

- Du français parlé et écrit;
- Des risques du métier et des mesures de sécurité requises et des différentes normes qui régissent ceux-ci;
- De l'utilisation d'appareil et d'équipements de levage et de manutention requis pour la pratique du métier;
- Des techniques de base relatives à l'utilisation d'un chalumeau à l'acétylène pour couper;
- Des techniques de base relatives à la soudure à l'arc.

Habilités :

- À identifier et localiser la nature et la cause de défautuosité;
- À prendre des mesures précises et à réaliser des croquis selon les règles du métier;
- À lire des plans et à les interpréter;
- À travailler avec des manuels techniques;
- À travailler en équipe multidisciplinaire;
- À utiliser les outils et équipements de protection nécessaires à la pratique du métier;
- À travailler dans des espaces clos;
- À travailler en hauteur.

DEGRÉ MINIMUM D'INSTRUCTION ET D'EXPÉRIENCE

Instruction :

DEP pertinent à fonction

Expérience :

Posséder quelques années d'expériences en qualité de mécanicien en mécanique industrielle

ou

toute combinaison de scolarité et d'expérience permettant à l'employé d'accomplir la fonction.

Posséder un permis de conduire valide

Vu et approuvé

Pour la Ville	année	mois	jour	Pour le Syndicat
	2012	03	21	